



Accueil périscolaire de Rouffach

Projet pédagogique 2024/2025

3/12ans

Adresse du périscolaire

10 rue du stade
68250 ROUFFACH

03 89 22 39 33
clsh.rouffach@mouvement-rural.org

La Fédération Des Foyers Clubs d'Alsace et son accueil
Périscolaire de Rouffach

1) Les Foyers Clubs et leur projet éducatif

La Fédération des Foyers-Clubs est une association d'Education Populaire qui s'appuie sur des valeurs de démocratie, de laïcité, de citoyenneté et de solidarité.

La forme associative est par sa nature génératrice d'action collective portée par des individus qui poursuivent des finalités dépassant l'intérêt individuel.

Elle permet l'émergence de citoyens émancipés, critiques responsables et acteurs des grandes transformations de la société.

La Fédération des Foyers-Clubs valorise l'engagement et l'initiative associative en participant à l'accompagnement des bénévoles associatifs dans leur conduite de projets.

Elle fait de la formation de bénévoles un enjeu majeur du développement et de la pérennisation du projet associatif.

Elle favorise et soutient les associations dans leur pluralité.

Les associations adhérentes s'engagent à faire un réseau en l'enrichissant de leurs propres compétences et expériences développées localement.

Elles accordent une place essentielle à la création de lien social et favorisent l'épanouissement et le développement personnel. Leurs activités sont prétextes à la rencontre, à la mixité sociale et aux relations intergénérationnelles.

Elles sont un formidable espace d'engagement, de confrontation ouverte et respectueuse, d'échanges et d'apprentissages. Elles laissent une grande place à l'expérimentation de nouvelles pratiques et encourage l'animation par des formes collectives.

Elles cherchent à développer le vivre ensemble, à le rendre harmonieux, créatif et solidaire. Elles sont un formidable levier du développement et d'animation d'un territoire en initiant des formes de partenariat avec le tissu social, institutionnel et économique.

Projet éducatif Enfance

NOTRE PROJET EDUCATIF

La fédération considère que chaque enfant doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, considérant l'enfant comme un futur acteur de la transformation sociale, la volonté de la fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie, à son intégration dans un groupe. Ainsi les projets soutenus et développés favoriseront l'épanouissement, respecteront les rythmes de vie et les besoins de découverte propre à chaque individu. Dans la tradition de l'éducation populaire, ces projets sont accessibles au plus grand nombre.

AIDER L'ENFANT A SE CONSTRUIRE

Dans un environnement en perpétuel mouvement, l'enfant côtoie un nombre important d'acteurs en charge de son éducation. De plus, les modes de prises en charge se font aujourd'hui essentiellement en collectivité et ce dès le plus jeune âge.

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la fédération de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les besoins individuels de chacun. Sans discrimination, chaque enfant est accueilli avec bienveillance et respecté dans son évolution, ses découvertes et ses apprentissages.

Les espaces d'accueil et d'animation favorisent l'intégration des individus au sein d'un groupe. Il convient ainsi de développer des structures et des projets à taille humaine qui permettent de prendre en compte le lien entre les enfants, le lien entre les familles, et plus généralement le lien entre tous les acteurs éducatifs. La diversité des groupes constitués, qui favorise la mixité sociale et culturelle, permet de confronter l'enfant à différentes situations de vie et de rencontre.

La fédération, à travers ces différents espaces d'accueil et d'animation, développe des projets divers, riches, variés, expérimentaux, respectueux de l'enfant et de son développement. Ces projets favorisent le vivre ensemble. Le respect des rythmes de vie, la socialisation et l'accès à l'autonomie sont ainsi au cœur du projet éducatif.

FAVORISER LA DECOUVERTE, LA COMPREHENSION ET L'OUVERTURE AU MONDE QUI L'ENTOURE

Les espaces d'accueil et d'animation sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux, différents des temps de l'école, de la famille, et des autres temps péri éducatifs.

Ces animations se situent dans des temps périscolaires et extrascolaires, elles doivent donc être avant tout des temps de détente, de plaisir. Des temps, porteurs de sens, qui favorisent la découverte et la compréhension du monde qui entoure les enfants. Ils pourront ainsi évoluer et inter agir dans leur environnement.

Les équipes pédagogiques veillent à élaborer avec les enfants un espace de vie, un lieu social autour de règles et de projets communs.

A travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui leurs sont confiés (projet pédagogique, projet d'animation), les équipes éducatives, travaillent à l'animation et à l'éducation des enfants accueillis.

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE CO-EDUCATION

La fédération souhaite favoriser une démarche globale avec l'ensemble des forces vives d'un territoire afin que les associations, les écoles et les familles deviennent des partenaires actifs, capables de s'investir, et de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de leur territoire.

Créer des espaces d'implication des partenaires constitue un enjeu majeur si l'on ne souhaite pas construire une relation centrée sur la consommation de service. Ces espaces peuvent s'imaginer de manières différentes : apport de compétences, comité d'usager, engagement dans la gestion de l'association ...

La fédération départementale veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de continuité éducative dans la prise en charge des enfants, de 3 à 12 ans.

Une bonne compréhension des publics et de leurs enjeux est ainsi un préalable à la définition d'une politique de l'enfance.

FAVORISER L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable. Vivre de manière harmonieuse et respectueuse aujourd'hui pour construire le monde de demain, tel est l'enjeu que se fixe la fédération.

Dans un monde en mouvement et en mutation, les actions et les projets développés par la fédération viseront à construire des dispositifs pédagogiques participatifs. Le but est de rendre les enfants et leurs familles autonomes et responsables dans leur comportement pour leur permettre de devenir des acteurs du développement durable.

Les projets développés par la fédération s'inscriront dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Dans le respect des libertés individuelles mais dans une volonté de renforcer le vivre ensemble, les actions entreprises viseront à préserver l'environnement à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir une économie responsable.

La ville de Rouffach

Rouffach est une petite ville, à proximité de Colmar qui présente un intéressant centre historique, avec de beaux monuments bien conservés et mis en valeur. Y flâner est d'autant plus agréable que peu de touristes la fréquentent. Une belle étape de deux heures sur la route des vins.

La ville compte environs 4200 habitants

Le maire de Rouffach se nomme Monsieur Jean Pierre TOUCAS, il a plusieurs mandat à son actif.

Le périscolaire fonctionne sur les temps d'accueil périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires.

- **Publics**

Sur le temps périscolaire

Nous accueillons des enfants inscrits à l'école élémentaire " Xavier GERBER" et ceux des écoles maternelles "les Remparts " + « Malraux » de Rouffach.

Ainsi que les enfants scolarisés à l'école élémentaire + maternelle « la Rose des vents » de Gundolsheim (3/12ans).

Les journées loisirs (mercredi)

Sur le temps des journées loisirs et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) nous accueillons des enfants de Rouffach et des communs alentours.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Concernant les accueils de loisirs sans Hébergement ALSH une alternance avec le périscolaire de Guebenschwihr est mise en place sur les périodes de congés.

Octobre 2024 :

1 ère semaine : l'Alsh se déroule à Rouffach

2 ème semaine : l'Alsh se déroule à Guebenschwihr

Février 2025 :

1 ère semaine : l'Alsh se déroule à Rouffach

2 ème semaine : l'Alsh se déroule à Guebenschwihr

Avril 2025 :

1 ère semaine : l'Alsh se déroule à Rouffach

2 ème semaine : l'Alsh se déroule à Gueberschwihr

Eté 2025 :

3 semaines en juillet 2025 Laure C (site de Rouffach)

3 semaines en août 2025 Salomé H (site de Gueberschwihr)

Implantation/Locaux

Nos locaux sont situés au

10 rue du stade
68250 ROUFFACH

Cette structure est mise à disposition par la mairie de Rouffach, nous avons une capacité d'accueil de 180 enfants.

70 enfants en maternelle. (12h)

110 enfants en primaire. (12h)

Une 50aine d'enfants le soir primaire/maternelle

Nous disposons à l'intérieur de la structure :

L'espace est réparti comme suit :

- Un bureau de la directrice
- Un vestiaire filles/garçons avec casiers
- Un espace de restauration
- Une cuisine équipée + local gouter
- Trois salles de jeux/activités
- Un espace sanitaire filles/garçons avec toilettes cloisonnés
- Un WC réservé pour le personnel garçon/ fille séparé
- Un local technique
- Un espace calme lecture + sieste
- Un espace vestiaire avec bancs et crochets pour les affaires personnelles des enfants
- Un local de change
- Une salle pour les animateurs
- Un local chaudière

Nous disposons à l'extérieur de :

- Accès à la cour périscolaire + école.
- D'un local (jeux extérieurs)
- A disposition une salle polyvalente
- Une terrasse

Horaires de fonctionnement :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h 30 à 13h30 16h00 à 18h30.

Les mercredis et les vacances scolaires de 7h45 à 18h30

Les permanences administratives :

Lundi

15h00 à 18h15

Mardi

14h30 à 17h30

Jeudi

15h30 à 18h15

Possibilité de prendre rendez-vous en contactant la directrice
au 03 89 22 39 33 ou par mail,
clsh.rouffach@mouvement-rural.org

L'équipe pédagogique

- *L'équipe est composée de 18 personnes :*

Directrice

Laure CENTLIVRE

B.P.J.E.P. S LTP, B.A.F.D, B.A.F.A

Animatrice temps du midi

MULLER Clémentine

B.A.F. A

COGNAT Méliissa

B.A.F. A en cours

GEIGER Preissyllia

sans qualification

DE NICOLA Jeanne

B.A.F. A en cours

Animatrice temps du midi et du soir

BOSSAERT Rachel

B.A.F. A

GSTALTER Adeline

sans qualification

PFIHL Mélanie

B.A.F. A

SAUTER Agnès

CAP petite enfance

SPIEHLER Julie

CAP petite enfance

KAYSER Jessica

B.A.F. A

ZAOUI Naoual

B.A.F. A

BOUTAHRI Jamila

B.A.F. A

Animatrice temps du midi, soir et journée loisirs

DEMANGEL Eolia

B.A.P.A.T. T

VIGNESWARAN Seelve

B.A.F. A

WEIBEL Clara

C.Q. P animateur périscolaire

Hôtesse de maison

BOUCHAAR Nadia

Sans qualification

HAENNING Victor

sans qualification

Tarifications :

L'accueil de loisirs est géré par l'association des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC Alsace). A ce titre, il vous est demandé de vous acquitter de l'adhésion à l'association qui s'élève à 11 € par enfants inscrit. Elle est valable du 1^{er} septembre au 31 août 2025 et celle-ci est obligatoire.

Les factures sont envoyées par mail entre le 1^{er} et le 2 du mois.
Elles sont à régler avant le 10 de chaque mois.

Les tarifs périscolaires sont calculés en fonction des ressources mensuelles et du nombre d'enfants à charge. (Cf : règlement intérieur.)

Cf : tableau tarification des mercredis et de l'Accueil de loisirs sans hébergement.

*TARIFS en vigueur pour l'année scolaire 2024/2025

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M <2300 €	2300 € <M<3000 €	M >3000 €
Famille 2 enfants	M <2700 €	2700 € <M<3400 €	M >3400 €
Famille 3 enfants	M <3800 €	3800 € <M<4400 €	M >4400 €

M = Revenu fiscal de référence déterminé sur la base du revenu imposable n-1 / 12.

TARIFS CCPAROVIC

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Mercredi 1/2 journée avec repas	Mercredi Journée 08h-18h30	Mercredi ½ journée sans repas
T1	9,13 €	5,14 €	14,78 €	20,56 €	8 €
T2	9,72 €	5,48 €	15,21 €	21,70 €	8,56 €
T3	10 €	6,06 €	16,33 €	22,85 €	9,13 €

Une majoration de 20%
sera demandée aux
habitants
hors CCPAROVIC

Les règlements peuvent s'effectuer directement auprès de la directrice de l'accueil de loisirs ou au siège de la FDFC Alsace au 04 rue des castors 68200 Mulhouse.

Ils peuvent aussi se faire :

- Par chèque à l'ordre de la FDFC 68
- En espèce : un reçu validant le règlement vous sera transmis. (Veillez à faire l'appoint) uniquement auprès de la directrice
- Par titre CESU et ANCV (Les vacances)
- Par CB en appelant directement le siège au 03 89 33 28 33
- Par le biais du portail famille

Absences /rajouts :

Cf : tableau :

Les modifications de plannings de votre/vos enfants se font par le biais du portail famille. Chaque famille à son propre accès au portail (Identifiant et mot de passe).

LES DELAIS DE PREVENANCE

Mon enfant sera absent le...	Je préviens avant le...
Lundi midi	Jeudi avant 10h30 (de la semaine précédente)
Lundi soir	Vendredi avant 16h (de la semaine précédente)
Mardi midi	Vendredi avant 10h30 (de la semaine précédente)
Mardi soir	Lundi avant 16h
Mercredi	Lundi avant 10h30
Jeudi midi	Mardi avant 10h30
Jeudi soir	Mercredi avant 16h
Vendredi midi	Mercredi avant 10h30
Vendredi soir	Jeudi avant 16h



Grève/ absence professeurs / sortie scolaires :

Il vous appartient de prévenir l'accueil périscolaire en cas d'absence de l'enfant pour cause de grève ou d'absence du professeur ainsi que les sorties scolaires.

Médicaments / ordonnance / allergies :

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance médicale. Je vous demande également de noter sur la boîte de médicament, le nom prénom de l'enfant, la posologie et le poids si nécessaires. Les prescriptions homéopathiques répondent à la même règle.

Merci de nous signaler toutes allergies alimentaires ou médicamenteuses pour que nous puissions en tenir compte.

Responsabilité / sécurité :

Lors de votre arrivée, merci de récupérer votre/vos enfant(s) à l'intérieur de la structure. Dès votre arrivée, l'équipe préparera vos enfants (sac + veste etc.)

Les enfants ne peuvent être récupérés que par des personnes autorisées (indiquées sur le dossier d'inscription). Si une autre personne récupère l'enfant, veuillez-nous en informer en nous indiquant nom et prénom et assurez-vous que cette personne possède une pièce d'identité en cours de validité à nous présenter.

Exclusion :

Une exclusion peut être prononcée par la directrice de l'accueil périscolaire en accord avec le directeur de la FDFC Alsace dans les cas suivants :

- Non-respect du règlement intérieur
- Retrait répété d'un enfant après l'heure de la fermeture de la structure
- Non-paiement des factures.
- Absences répétées et non motivées après réservation
 - Indiscipline : manque de respect
 - Comportement à risque, mise en danger pour soi et/ou pour les autres

Rôle et fonctions

Equipe de direction :

Mise en œuvre le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

Accueil des familles

Mise en œuvre des règles de sécurité

- Suivi et formation et animation de l'équipe pédagogique
- Gestion des inscriptions, de la facturation et de l'encaissement
- Relation avec les différents intervenants (mairie, prestataire de service...)
- Rends des comptes au directeur et à la coordonnateur enfance/jeunesse de la FDFC Alsace
- Animation des enfants

La directrice fait partie intégrante de l'équipe d'animation

Equipe d'animation :

L'équipe d'animation est à l'origine de l'ambiance et se doit donc de véhiculer, jour après jour, ses compétences, son enthousiasme et sa bonne humeur.

Les animateurs proposent des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque temps d'accueil ou d'animation étant un moyen d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

L'animateur :

- * Rythme la vie du centre
- * Met en vie, anime le groupe
- * Se positionne en tant qu'adulte référent et responsable
- * Fait preuve d'équité vis-à-vis de chaque enfant
- * Est sécurisant
- * Motive et est motivant
- * Crée des dynamiques
- * Fait preuve d'esprit d'équipe
- * Prend des initiatives
- * Est dynamique et proposant
- * Adapte son langage
- * Adapte sa « sanction » à l'agissement de l'enfant
- * Sait informer les parents sur le vécu de la journée des enfants, le cas échéant sait rediriger vers la personne qui saura le renseigner.

Durant les temps d'animations :

- * L'animateur a préparé son atelier (salle, matériel, modèle)
- * Il motive l'enfant
- * Il aide, conseille et guide l'enfant pendant la journée
- * Il a veillé à l'intérêt pédagogique de son activité
- * Il valorise l'enfant et met en valeur son activité

Les temps d'hygiène :

- * Elle sensibilise l'enfant à sa pratique
- * Elle propose régulièrement ce temps
- * Elle veille à ce que le lieu soit respecté

Durant les temps de restauration :

- * L'animateur veille à ce que l'enfant goûte à tout
- * L'animateur goûte, elle aussi, à tout
- * L'animateur incite au dialogue et est à l'écoute
- * L'animateur veille à l'hygiène corporelle

Attitudes et comportements

Chaque membre de l'équipe a conscience de son rôle de pédagogue auprès des enfants. C'est pourquoi tous veilleront à :

- Adapter leur langage aux enfants.
- Prendre le temps d'expliquer aux enfants ce que nous allons faire avec eux.
- Dans un but d'intégration maximum, et afin de faciliter la vie en collectivité, les animateurs veilleront à ne pas créer de liens exclusifs avec les enfants.

Le travail d'équipe

L'équipe d'animation se réunit en début d'année pour retravailler ensemble le projet pédagogique et rediscuter ensemble des objectifs développés sur l'année et des projets à mettre en place. Une grande partie des objectifs sont évoqués en amont en fin d'année les animateurs savent la ligne de conduite à suivre pour l'année prochaine. L'objectif numéro 1 du projet pédagogique a été travaillé sur plusieurs temps de formation sur l'année 2023-2024 avec l'ancien directeur. Cette année, courant mai/juin 2025 des temps seront dédiés aux objectifs du périscolaire pour la rentrée 25/26.

Nous nous mettons également d'accord sur des règles de fonctionnement communes, et nécessaires au bon fonctionnement.

Ensuite des réunions ont lieu le lundi après-midi sur planning ou sur demande de l'équipe.

Je souhaite que ces réunions soient des espaces de débats ouverts, où chacun peut exprimer ses envies, ses malaises sans jugement de la part des autres. Toutes critiques ou réflexion constructives qui permet de faire l'équipe est la bienvenue.

Toutes les décisions importantes sont prises lors de ces réunions.

Si certains problèmes surgissent on essaiera de les régler de suite.
À tous moments les animateurs peuvent solliciter la directrice.
Une réunion aura lieu en fin de session pour faire un bilan général.

Ces réunions sont importantes, elles permettent la cohésion de l'équipe. Chaque membre de l'équipe doit pouvoir s'exprimer en étant écouté des autres. Les remarques qui sont faites sont toujours constructives et professionnelles. Elles doivent permettre à chacun d'évoluer en groupe et personnellement.

L'information/La communication

Je pense que la communication est essentielle dans la vie d'un périscolaire. La communication se joue à plusieurs niveaux et doit être différente en fonction du public visé et des occasions.

- A l'intérieur du périscolaire :

Les informations utiles sont affichées dans le bureau de la directrice. Le projet pédagogique, la déclaration à jeunesse et sport, assurances.

Les informations regroupant les activités du périscolaire (soirées, le programme des activités de l'accueil du soir, le programme des mercredis, les réunions aux parents) sont affichés sur le panneau d'affichage dans le hall d'entrée fixé à côté de la porte d'entrée ou directement sur la porte d'entrée et envoyé par mails aux familles par le biais du portail famille.

Les objectifs pédagogiques

Objectif général 1 : INSCRIRE LES PARENTS DANS LA VIE DE L'ACCUEIL

Objectif opérationnel :

- Mettre en place des partenariats avec les associations de Rouffach
- Se saisir des opportunités locales et de la dynamique de la commune pour en faire bénéficier les enfants/parents du périscolaire
- Proposer des ateliers/soirées avec les parents.

Objectif général 2 : DEVELOPPER LA CONSCIENCE ECO-CITOYENNE DE L'ENFANT

Objectifs opérationnels :

- Initier les enfants à une gestion respectueuse de la nature qui les entoure.
 - Préserver la nature qui nous entoure
 - Associer les familles à notre démarche de protection de la nature
- Que l'enfant accueilli au périscolaire soit prescripteur de la préservation de l'environnement.
- Proposer un projet nature avec l'association « Moulin de la nature » de Lutterbach

Objectifs général 3 : DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET LE SENS DES RESPONSABILITES DES ENFANTS EN LES RENDANT ACTEURS DE LEUR PROJET.

Objectifs opérationnels :

- Amener à définir eux-mêmes, de façon collective et démocratique, les règles de vie de leur salle, sur la base d'une charte en collaboration avec l'équipe d'animation.
- Permettre à l'enfant de s'approprier les espaces. De visiter les lieux, prendre le temps du 1^{er} trimestre en particulier pour les maternelles, les CP et les nouveaux adhérents.
- Laisser du temps à l'enfant pour les gestes quotidiens à faire seul, avec un adulte à ses côtés. Repérer les gestes en question pour les maternelles et pour les élémentaires et exprimer en équipe la posture attendue de l'animateur.

- Valoriser les réussites de chaque enfant. En cas d'échec, trouver du positif.
- Encourager une attitude de tutorat spontanée auprès de plus petit que moi.
- Apprendre à l'enfant à raisonner collectivement : prendre des initiatives et des responsabilités ensemble.

Les projets d'animations, les activités

Ces activités sont en relation avec les objectifs développés.

Elles tiennent compte des possibilités psychologiques, physiques et moteurs des enfants.

Les animateurs veillent à ne jamais dévaloriser les enfants, les encouragent et leur permettent à travers les différents projets et techniques proposées, de les emmener vers la réussite.

Les animateurs proposent chaque soir des projets d'animation, en fonction des objectifs annuels, de leur compétence ou de l'envie des enfants.

Fonctionnement du temps d'accueil

- ***La pause méridienne/la restauration***

Ecole maternelle Malraux + Rempart (Rouffach) et la Rose des vents de (Gundolsheim)

Malraux + La Rose des vents départ à 11h15, les Remparts à 11h25 les enfants sont recherchés à l'école par les animateurs avec une trousse de secours.

Nous prenons en charge les enfants dans l'établissement scolaire devant chaque classe munis d'un porte liste avec les plannings notés à la semaine.

Une liste de présence à la semaine est transmise à l'enseignant par l'équipe pédagogique du périscolaire chaque vendredi pour la semaine suivante.

Les enfants qui ne fréquentent pas le périscolaire sont récupérés dans un premier temps par les parents, les grands parents ou les assistantes maternelles.

Puis, les animateurs prennent le relais en faisant l'appel. Ils cochent à côté du « 1 » un trait pour justifier de la présence ou ils entourent le chiffre 1 en cas d'absence. Dès réception du certificat médical une croix est notée avec écrit CM à côté du rond pour la future facturation.

De l'école en direction du périscolaire...

Les enfants de l'école Malraux et la Rose des vents viennent au périscolaire ou à l'annexe de l'ancien hôtel de ville pour les enfants de (Gundolsheim) en grand bus (compagnie LK SODAG) jusqu'au périscolaire. Les enfants de l'école Les Remparts viennent à pied.

Arrivé au périscolaire...

Les enfants passent au vestiaire déposer leurs affaires (veste, bonnet, casquette etc..) puis un passage aux sanitaires pour tous les enfants est proposé, pour se laver les mains, etc...Un animateur s'occupe du vestiaire, un des sanitaires, l'autre se positionne devant le réfectoire afin d'accueillir les enfants après le passage aux sanitaires avant de passer au réfectoire.

Le choix du placement reste libre.

L'espace maternel dans le réfectoire est adapté aux enfants 3/6ans avec du matériel spécifique. (Tables + chaises + couverts).

Toute l'équipe d'animation mange avec les enfants aux tables.

Les enfants restent assis à table pendant que l'équipe pédagogique prennent leurs assiettes afin de les servir. Un animateur + la maitresse de maison fait le service au chariot. Tous sont invités à goûter de tout.

Le repas terminé les enfants vide eux même leur assiette et rassemble le tout au centre de table (couteaux, fourchettes, verres, assiettes) afin que l'animateur puisse débarrasser. Cette méthode évite la cohue lors du débarrassage.

Une fois la table débarrassée les enfants se dirigent aux sanitaires avec un animateur, un animateur lave les tables/chaises et montent les chaises avec l'aide des enfants qui souhaitent participer. Ce qui facilite le nettoyage pour le personnel de service. Les autres animateurs dirigent les enfants aux sanitaires, en salle de jeux ou en extérieur.

Les animateurs sont présents afin de continuer le lien sur l'apprentissage de l'hygiène "se laver les mains", manger proprement, aider à manipuler les ustensiles couteaux, fourchettes.

Des projets sont proposés aux enfants autour du chant, conte, dessin etc. Sur la pause méridienne. Nous proposons/favorisons au maximum des activités en extérieur dans la cour du périscolaire ou de l'école dès que possible.

A 13h00 Les enfants de Malraux + Les Roses des Vents montent dans leur bus respectif en direction des écoles. A 13h20 Les enfants de l'école Les Remparts retournent à pied dans leur école.

- ***Ecole élémentaire (XG) Xavier Gerber (Rouffach)***

Les élèves de l'école élémentaire XG sont récupérés dans la cour de l'école par les animateurs. Les animateurs se répartissent en deux groupes. Les enfants en classe monolingue sortent côté gauche de l'école et les bilingues à droite du bâtiment.

Les animateurs sont munis d'un porte liste indiquant les classes de l'école. La liste des enfants fréquentant le périscolaire comporte les plannings sur la semaine.

De l'école au périscolaire...

Les enfants du cm2 en priorité (28 places) nous complétant le nombre de place avec des élèves de la classe de CM1 à tour de rôle, le pointage effectué ils se dirigent à pied vers le collège Jean Moulin de Rouffach (en face du périscolaire) pour manger au self du collège.

Les locaux n'ont pas la capacité d'accueil à ce jour pour le nombre d'inscrits.

Une extension du périscolaire de 200m² est en cours. Elle sera fonctionnelle pour la rentrée 2025/2026.

Les autres enfants du primaire après le pointage viennent se restaurer au sein du périscolaire. Un groupe mange au réfectoire (environ 35 enfants) et (25) dans la salle framboise mise à disposition sur la pause méridienne. Afin de diminuer le niveau sonore. Avant le passage à table les enfants passent aux sanitaires.

Le groupe qui mange rejoint le réfectoire en passant par la salle « Pomme » afin de ne pas déranger les maternelles. Le groupe en salle framboise accède au périscolaire par la porte de service en accès direct à la salle.

Les enfants ont le libre choix de choisir leur place dans une des salles de restauration.

Un chef de table est désigné en début du repas, une liste est accrochée dans chaque réfectoire avec le nom des enfants afin de noter les chefs de table. Ce qui nous permet une rotation équitable. Après 10x chef de table une récompense est proposée.

Les enfants se servent seul à boire à table, le responsable s'occupe de remplir la carafe d'eau en cas de besoin et de gérer la bassine à déchet, lave la table, monte les chaises avec l'aide d'un animateur.

Une fois le repas terminé que chaque enfant est vidé sont assiette, empilé son assiette au centre de table le responsable de la table débarrasse la table.

Il donne le signale à ces copains qu'ils peuvent se ranger devant la salle avec un animateur qui s'occupera de la surveillance du passage aux sanitaires et des jeux en salle de jeu. Son binôme sera présent pour guider/accompagner les chefs de table pour le nettoyage et le rangement de la salle du repas. Ils pourront rejoindre leurs amis après un passage aux sanitaires.

Les enfants jouent en salle de jeu, à l'extérieur ou participent aux projets des animateurs.

Des activités jeux intérieur/extérieur, manuel sont mis en place. Nous privilégions les jeux en extérieur ce qui permet aux enfants de profiter davantage de la cour. Un enfant aura la possibilité d'arrêter un projet si celui-ci ne lui convient pas. Il pourra rejoindre ces camarades dans une salle de jeu ou éventuellement les rejoindre seul dans la cour. Le personnel lui rappellera les règles de sécurité. Ne pas courir dans les locaux, se signaler auprès des animateurs dans la cour etc... Cette action répond à notre objectif d'autonomie et de responsabilisation.

13h30 les enfants sont pris en charge par les enseignants.

L'équipe pédagogique a fait le choix de ne pas rester fixe sur un site périscolaire à l'année sauf "cas médical" ou de "nécessité pour l'obtention d'un diplôme spécifique".

Un roulement au sein de l'équipe sera défini en début d'année avec à l'appui un tableau de rotation distribuer aux animateurs. Ce document est également affiché dans le bureau de la directrice.

Pourquoi ?

Afin de connaître et de créer des liens avec tous les enfants. Cela permet aussi à toutes les animatrices de connaître le fonctionnement, en cas d'absence et de remplacement de l'une ou de l'autre.

Les listes de présences sont mises à jour chaque jour en fonction des informations transmises par les parents (absences, rajouts).

- ***L'accueil du soir***

Les enfants sont recherchés dans chaque école par l'équipe d'animation.

Après le goûter les enfants sont pris en charge par groupe.

A partir du 1er Octobre 2024 les projets/ateliers préparés par les animateurs démarreront.

Les enfants sont récupérés par les parents à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 dans la structure, à la salle polyvalente ou dans la cour.

- ***Gouter***

Un goûter est proposé en intérieur ou en extérieur (si la météo le permet), nous essayons de le varier au maximum en proposant des produits laitiers, des fruits de saison, des gâteaux fait maison en valorisant les produits issus de l'agriculture biologique ou local.

Nous faisons le choix d'éviter le plus souvent possible les gouters industriels. Nous portons également un regard sur les emballages et le conditionnement.

Pour la troisième année consécutive c'est le traiteur « les petites papilles de Didenheim » qui fournis le gouter pour 3 soirs par semaine. Le vendredi le gouter est au choix de l'enfant. Nous appelons ceci "festival de gouter" afin de ne pas gaspiller les gouters "dates courtes" "nombre de yaourt restant" gâteau etc.

- ***Produits d'entretiens :***

Les Foyers Clubs d'Alsace sont soucieux de l'impact environnemental.

Depuis, plusieurs mois, nous travaillons exclusivement avec l'entreprise Alsabrosse de Colmar. Cette société nous livre des produits d'entretiens avec la Norme ECO LABEL. Nous commandons également tous les produits d'hygiène comme le savon, serviette etc...

- ***Accueil d'enfant à besoin particulier***

A l'accueil périscolaire nous avons des animateurs qui ont suivi une formation pour les enfants à besoin particulier, au sein de la fédération des foyers clubs une personne est identifiée au siège pour ce domaine.

Leur rôle est de renforcer l'équipe afin de répondre aux besoins de ces enfants. Nous sommes en contact avec les écoles, des éducateurs, des AESH qui suivent ces enfants sur les temps hors périscolaire. Notre personnel formé propose des activités spécifiques, des accompagnements adaptés. En cas de besoin d'un enfant l'animateur se détache du groupe pour aider cet enfant. Les animateurs ont aménagé des espaces pour ces enfants dans la structure d'accueil mais qui sont tout autant bénéfiques pour les autres copains.

EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique sera évalué en fin d'année lors d'une réunion. Une grille d'évaluation sera mon outil pour évaluer tous les points de cette année.

Une grille d'évaluation sera également prévue et personnalisée pour tous les projets individuels mis en place par les animateurs.

Un document sera mis en place pour identifier les points positifs et négatifs ou à améliorer pour la rentrée prochaine.

Objectifs		Objectifs Non atteint Pourquoi ?	Objectifs partiellement atteints Pourquoi ?	Objectifs Atteint Pourquoi ?	Allez plus loin
	<p>I-Amener les enfants à agir de façon éco responsable</p> <p>-Amener l'enfant avoir une démarche éco Citoyenne</p>				
	<p>-Favoriser l'esprit de groupe et la mixité.</p> <p>-Renforcer l'entre aide entre plus jeune et plus âgé</p> <p>-Responsabiliser les enfants sur les temps d'accueil</p>				